



INVITATION A UNE CONFERENCE VISANT LES AVOCATS DESIRANT PRATIQUER A LEUR COMPTE

Sous forme de table ronde, le conférencier et ses invités renseigneront les jeunes avocats qui envisagent ou ayant choisi le travail autonome. Il sera fait état des avantages, inconvénients ainsi que des perspectives d'avenir de ce choix professionnel. Divers éléments d'ordre plus pratique seront également traités, dont notamment les qualités requises pour y arriver, des conseils sur le démarrage, le lieu de pratique (incluant la pratique à domicile et le télétravail), les motivations, la comptabilité, les honoraires, la publicité ainsi que les pièges à éviter.

CONFERENCIER : Me Louis-Thomas Deschênes

DATE : Le 20 janvier 2015, de 12h15 à 13h45 (aucun repas ne sera servi)

LIEU : Salle des mariages du Palais de justice de Québec
LOCAL RC-14

Places limitées

COUT : 10\$ pour les membres du jeune Barreau de Québec
20\$ pour les non-membres

LA CONFERENCE EST EN VOIE D'ACCREDITATION PAR LE BARREAU POUR UNE DUREE DE 1H30

INSCRIPTION : Mme Caroline Potvin au (418) 529-0301, poste 25
formation@quebec.barreau.qc.ca

INFORMATIONS Me Laurie Bernier au (418) 646-8507 (Responsable de l'activité)

Fiche d'inscription

Conférence sur les avocats désirant pratiquer à leur compte, le 20 janvier 2015

Nom : _____

Cabinet : _____

Téléphone : _____ **Télécopieur :** _____

Année d'admission au Barreau : _____

Paiement par chèque ou carte de crédit Visa :

Numéro de la carte VISA : _____ **Exp. :** _____

Signature : _____

Avant le 13 janvier 2015, faire parvenir la fiche d'inscription **accompagnée de votre paiement**, le cas échéant par carte de crédit VISA seulement ou chèque à l'ordre du JEUNE BARREAU DE QUEBEC, au JEUNE BARREAU DE QUEBEC, au 300, boul. Jean-Lesage, RC-21 (casier #1) Québec (Québec) G1K 8K6 ou par télécopieur au (418) 522-4560.

Aucun remboursement pour toute annulation d'inscription faite dix (10) jours ou moins avant la tenue de l'activité.